

**Extrait  
du Registre des Délibérations  
Comité Syndical du 27 Novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Novembre à 14 heures 00 s'est réuni le Comité Syndical, à Ste Radégonde des Noyers, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 08/15	CHOLLET Joël MOREAU Yannick GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITHON Jacky GUILLON Denis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIN Jacques	BENET DAMVIX MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES VIX XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 11/14	METAIS Antoine LANDAIS Bernard LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud GUINOT Bertrand BRODU Léone GANDRIEU James BOURNEL Paul LAMY Judicaël LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtitia	CHAILLE LES MARAIS CHAMPAGNE LES MARAIS L'ILE D'ELLE LUCON MOREILLES STE GEMME LA PLAINE (Suppléante) STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS LA TAILLEE TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 13/22	GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane BIENVENU Alain MAROT Roger GUIADEUR Jean-Charles RIVIERE Jean-Paul RIDEAU Daniel FILLON Nicolas SAVINEAU Michel HERNANDEZ Philippe POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves	AUCHAY SUR VENDÉE DOIX LÈS FONTAINES LE LANGON LONGEVES L'ORBRIE (Suppléant) MARSAIS STE RADEGONDE MONTREUIL MOUZEUIL ST MARTIN PISSOTTE ST MARTIN DES FONTAINES ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon LESAUVAGE Ghislaine CHATELLIER Christian GUENION Christian	ANTIGNY MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES

**Total délégués présents : 36/64**

<b>Pouvoirs</b>	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. GUITHON Jacky
	CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. CHARPENTIER Arnaud
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	à M. GATINEAU Dominique
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	à M. BOULARD Stéphane
	BARREAU Laurent	CEZAIS	à Mme LESAUVAGE Ghislaine
	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE	à M. GUENION Christian

**Total représentés : 07/64**

<b>Excusés</b>	GALLIAN Roland	LA GREVE/LE MIGNON
	GIRARD Laurence	LA CHATAIGNERAIE

**Total présents et représentés : 43/64**

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

#### Objet : PRIMES – DELIB N°109 – CS DU 27-11-2023

Suite aux bons résultats du Syndicat mixte et à la dynamisation de son fonctionnement malgré une charge importante de travail, M. le Président demande aux membres du Comité Syndical de verser une prime au personnel du Syndicat mixte.

NOM	PRENOM	MONTANT BRUT
BOUJU	Nicolas	2 250,00 €
CHAUVET	Audrey	1 800,00 €
COLAS	Stanislas	1 800,00 €
ENON	Fabrice	5 000,00 €
GRELAUD	François	2 250,00 €
LINQUE	Stéphanie	1 650,00 €
MACOUIN	Kévin	2 250,00 €
SIGOGNEAU	Nicolas	2 250,00 €
SUIRE	Fabrice	4 400,00 €
VEILLET	Géraldine	2 150,00 €

M. le Président précise que suite à une entrevue avec le Centre de Gestion, il apparaît que les primes attribuées mensuellement (IAT, IEMP....) et annuellement (juillet et décembre) ne sont plus légales.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 085-258501634-20231127-DELIB1092023-DE



Le SmVSA devra se prononcer lors de son prochain Comité Syndical (Février 2024) pour la mise en place du RIFSEEP.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président :

- Attribuer des primes annuelles aux salariés ;

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER